

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CLIM DIFFUSION SA

1) Domaine d'application.

Les présentes conditions de vente s'appliquent à tout contrat de vente, de livraison et de prestation de service, à l'exclusion de toutes autres conditions générales. Les conditions générales d'achat du client ou du destinataire de la livraison ou de la prestation de services (ici dénommé le client) ne peuvent s'appliquer, même en l'absence de dénonciation expresse par Clim Diffusion SA.

Les présentes conditions générales ne peuvent être modifiées ou complétées sans l'accord écrit par de Clim Diffusion SA. Tout accord verbal complémentaire ou additionnel requiert l'approbation écrite de Clim Diffusion SA. Toute offre peut faire l'objet de modification. Les offres faites par Clim Diffusion SA et les commandes passées à Clim Diffusion SA n'ont de force obligatoire qu'après confirmation écrite de Clim Diffusion SA. Les livraisons doivent être effectuées conformément aux modalités convenues. Clim Diffusion SA se réserve le droit de modifier à tout moment, dans la mesure ou une telle modification apparaît raisonnable par le client. Ladite modification doit être notifiée au client.

Clim Diffusion ne peut pas prendre la responsabilité de calcul. Les sélections ou les schémas, tous les éléments techniques, transmis le sont qu'à titre indicatif et non aucune valeur contractuelle.

2) Prix

Les prix s'entendent hors taxe, livraison non comprise sauf spécification différente convenue. Clim Diffusion SA est en droit de modifier ses prix et ses dates de livraison dans la limite légale autorisée, antérieurement ou postérieurement à la commande, sous réserve de notifier ladite modification à l'Acquéreur. Toutefois lorsque le client a demandé une livraison en express (24 à 72 heures), les prix comporteront en sus, des frais forfaitaires de livraison selon le barème en vigueur. Etant par ailleurs précisé que ce barème sera remis au client à sa demande et que Clim Diffusion SA se réserve la possibilité de le modifier.

3) Commandes

Toute commande devra faire l'objet d'un ordre écrit, signé par le client.

Les commandes ne peuvent être considérées acceptées par Clim Diffusion SA que lorsqu'elles ont été confirmées par elle, sous forme d'un accusé de réception.

4) Annulation de commande

Une commande ne peut donner lieu à l'annulation de la part du Client sauf accord écrit de Clim Diffusion SA et pour autant que la demande aux fins d'annulation soit parvenue par écrit à Clim Diffusion SA au plus tard 15 jours avant la date de livraison. Si Clim Diffusion SA accepte l'annulation de commande, elle se réserve le droit de facturer les frais et débours induits par cette annulation. Si Clim Diffusion SA n'accepte pas l'annulation de commande, les acomptes éventuellement versés par le client sont conservés par Clim Diffusion SA, sans préjudice des droits de Clim Diffusion SA de réclamer tout dommage et intérêt en compensation du préjudice subi du fait de cette annulation.

5) Livraison

Les livraisons sont opérées sous réserves de stock disponibles. S'ils ne peuvent être respectés pour quelque cause que ce soit, Clim Diffusion SA s'engage à en informer le plus rapidement possible le client. En cas de livraison partielle, Clim Diffusion SA pourra procéder à une facturation fractionnée. Les dépassements de délais de livraison ne peuvent entraîner ni d'annulation de commande, ni de pénalité de retard, indemnité ou dommages et intérêts.

6) Conditions de paiement

Nos factures sont payables sans escompte dans un délai de 30 jours qui suivent la facturation. En cas de retard de paiement, Clim Diffusion SA pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute voie d'action. Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date d'échéance de la facture. Ces pénalités de retard de paiement seront calculées par application du taux légal en Suisse. Elles seront exigibles de plein droit sur simple demande, sans qu'un rappel ou mise en demeure soit nécessaire. Les frais d'impayés bancaires sont à la charge du client ainsi que tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires de l'office fédéral des poursuites.

7) Garantie.

Les produits sont garantis 1 an à compter de la date de facturation au client. La garantie n'inclut pas les frais de main d'œuvre, les pièces d'usure, les pièces de verre, plastique et le fluide frigorigène. L'installation ou l'utilisation incorrecte des produits, les modifications réalisées autrement que par nos services techniques, un mauvais branchement, une alimentation électrique défectueuse, le défaut d'entretien et les détériorations subies en cours de transport, même en cas d'expéditions en port payé annule notre garantie.

Le client reconnaît expressément et admet que la garantie légale des vices cachés est exclue.

8) Réserve de propriété

Clim Diffusion SA conserve la propriété des bien vendus jusqu'à paiement effectif de la totalité du prix de vente.

9) Compétence- Contestation

En cas de litige de toute nature ou de contestation, les tribunaux du Canton de Genève seront seuls compétents.